

Entente universitaire - Acfas et Université de Montréal (Études supérieures et postdoctorales (ESP))

À tous les étudiants de 3^e cycle – le *Vice-rectorat adjoint aux études supérieures et postdoctorales* de l'Université de Montréal (UdeM) est heureux de vous informer qu'il couvrira les frais d'inscription au congrès et d'adhésion à l'Acfas pour **soixante-dix (70)** de ses étudiants de 3^e cycle présentant une communication libre au 88^e Congrès de l'Acfas, qui se tiendra du 3 au 7 mai 2021 à l'Université de Sherbrooke et à l'Université Bishop's.

Sur la base du **premier arrivé, premier servi**, les étudiants de 3^e cycle devront remplir les trois conditions suivantes :

- 1) Avoir un compte utilisateur valide sur le site Internet de l'Acfas :
 - avoir choisi « Étudiant au troisième cycle universitaire » dans le champ *Statut* du profil du compte utilisateur sur le site Internet de l'Acfas;
 - avoir inscrit « UdeM – Université de Montréal » dans le champ *Principal établissement ou organisme d'attache* du profil de leur compte utilisateur sur le site Internet de l'Acfas;
- 2) Être le **1^{er} auteur** d'une proposition de communication libre (orale ou par affiche) **acceptée**;
- 3) S'inscrire au congrès **au plus tard le 31 janvier 2021** inclusivement par le biais d'un formulaire qui sera transmis par ESP le 22 janvier 2021 aux étudiants ayant une proposition de communication libre acceptée.

Procédure à suivre pour faire une proposition de communication et bénéficier de l'entente

Étape 1 – Avoir un compte utilisateur valide sur le site Internet de l'Acfas

Veuillez-vous assurer de ne pas créer de compte en double.

Pour créer un compte :

1. Allez sur acfas.ca;
2. Dans le coin supérieur droit, cliquez sur « Créer un compte »;
3. Entrez votre nom, votre courriel et un mot de passe de votre choix;
4. Vous recevrez dans votre boîte de réception de courriels un message de confirmation d'ouverture de compte. Dans ce message, cliquez sur le lien URL d'activation du compte;
5. Ouvrez une session de votre compte afin de compléter les informations de votre profil.

Étape 2 - Soumettre une proposition de communication

- **Pour soumettre une proposition de communication libre** : consultez la page [Appel de propositions](#) sur le site acfas.ca et remplir votre proposition avant le 12 octobre 2020.

Étape 3 – Réponse du comité d'évaluation

- **Les auteurs de communications libres** recevront par courriel une réponse d'acceptation ou de refus de leur proposition de la part du comité scientifique le **11 décembre 2020**.

Étape 4 – S’inscrire au congrès

Si votre communication est acceptée et pour bénéficier de l’entente, vous devez remplir, **au plus tard le 31 janvier 2021** le formulaire d’inscription en ligne pour lequel un hyperlien vous sera transmis par ESP le 22 janvier 2021.

Inscrivez-vous dès que possible puisque la règle du *premier arrivé, premier servi* s’applique.

Étape 5 – Validation de l’inscription par l’Université de Montréal

ESP de l’Université de Montréal validera les demandes d’inscription reçues. **Soixante-dix (70)** étudiants pourront bénéficier de l’entente. En raison de ce nombre, il est possible que certains étudiants de 3^e cycle de l’Université de Montréal présentant une communication libre ne puissent bénéficier de l’entente.

Au plus tard le **5 février 2021**, vous recevrez un message de ESP vous informant si vous bénéficiez ou non de l’inscription gratuite. Dans la négative, vous aurez alors à déboursier les frais d’inscription au congrès. Il vous sera demandé de procéder à l’inscription en ligne (acfas.ca) d’ici le **12 février 2021** afin d’assurer votre présence au programme du congrès.

**En espérant vous retrouver à l’occasion du 88^e Congrès de l’Acfas!
Université de Sherbrooke et Bishop’s, du 3 au 7 mai 2020**

Le recours au masculin pour désigner des personnes a pour but d’alléger le texte et identifie sans discrimination les individus des deux sexes.

